



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu BERTHAUD

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 30  
Nombre de procurations : 5  
Nombre de votants : 35  
Date de la convocation : 10 décembre 2024  
Date de publication : 23 décembre 2024

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Alexandre, ROCHE Paul,	Catherine, ANTOINE Patricia,
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHÈRE	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
CHAMPANHET Stéphane,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	Laëtitia, JARROT-MERMET
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET
GERMOND Daniel, DRAY	LEFEVRE Jean-Philippe,	Timothee, BOUTELOUP
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	DELAINE Isabelle, JEANNET	Guillaume, EMONIN Laurent
MIRAT Maryline, DOUZENEL	Nathalie, DEMORTIER-BLANC	

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GIROD Isabelle donne procuration à BERTHAUD Mathieu, CUINET Jean-Pierre donne procuration à JABOVISTE Philippe, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume

### **Conseillers absents non représentés**

### **Objet : Demandes de subvention pour le festival « Cirque et Fanfares » 2025**

Rapporteur : Monsieur Alexandre DOUZENEL

Le festival de rues « Cirque et fanfares » remporte tous les ans un franc succès. Les réactions et les commentaires du public mettent en évidence l'intérêt croissant des dolois, grand dolois, jurassiens, bourguignons et franc-comtois pour la programmation artistique de qualité de ce festival populaire.

Ainsi, les 7 et 8 juin 2025, les fanfares et compagnies des arts de la rue investiront le centre historique de Dole.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Logistique / Sécurité	15 000 €	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	25 000 €
Prestations artistiques et droits	208 000 €	Conseil Départemental du Jura	50 000 €
Communication	17 000 €	Communauté d'Agglomération du Grand Dole	30 000 €
		Autofinancement	135 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>240 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>240 000 €</b>

Pour cet évènement fort contribuant au rayonnement de l'ensemble du bassin dolois, du Département et de la Région, la Ville de Dole sollicite une aide du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, du Conseil Départemental du Jura et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 10 décembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour l'édition 2025 du festival « Cirque et Fanfares »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus élevés,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

SCRUTIN            POUR : 35  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Culturelles
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Fait à Dole, le 16 décembre 2024.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNADUX

